

Marseille le 12/01/2017

Monsieur le Préfet
délégué pour l'égalité des chances
Place Félix Baret
13282 MARSEILLE CEDEX 20

Objet : raccordement à l'électricité

Monsieur le Préfet

Nous tenons à vous informer du très grave incident survenu mardi 10 janvier dans la commune de Vitrolles au lieu dit l'Anjoly, impasse de Belgique.

En début de matinée, des agents de la société ERDF, ont coupé les câbles alimentant en électricité une quarantaine de familles qui vivent en caravanes sur un terrain appartenant à la commune de Vitrolles. Aucune explication ni information n'ont été fournies au préalable à ces familles qui nous alors ont alerté.

Rappelons que ces familles ont été regroupées **à titre temporaire**, il y a **plus de dix ans** sur ce terrain municipal à la suite d'une décision de justice lors de l'évacuation d'un ancien terrain d'accueil jugé insalubre. Les services de la mairie de Vitrolles que nous avons contactés n'avaient pas été avertis de cette coupure alors qu'ils sont les souscripteurs du contrat d'alimentation. Une délégation des familles a été reçue par l'adjoint au maire de Vitrolles en début d'après-midi. Il s'est alors engagé à obtenir d'ERDF le rétablissement du courant. Ce n'est qu'à 21 h 30 que, en présence de la mairie, un branchement provisoire a pu être rétabli grâce à la compétence d'un électricien vivant sur place. Nous rappelons à cette occasion que ces familles séjournent sur ce terrain dans des conditions d'insalubrité manifeste et qu'un projet de terrain familial conforme à la réglementation doit leur être proposé dans les meilleurs délais.

Nous nous interrogeons sur les raisons qui ont conduit ERDF à une telle opération sans aucun contact préalable avec le souscripteur du contrat, la mairie de Vitrolles et les usagers. Les familles nous ont précisé que les agents d'ERDF étaient accompagnés, lors de leur intervention de représentants de forces de l'ordre (police d'État ou police municipale). Si c'est bien le cas, nous souhaitons connaître les raisons de leur présence qui a contribué à aggraver les tensions.

Ce grave incident intervient alors que, depuis de nombreuses années, nous sommes témoins de multiples comportements que nous considérons comme discriminatoires de la part de société ERDF envers les gens du voyage. Nous sommes en effet régulièrement alertés sur des coupures ou refus d'alimentation électrique inopinés et le plus souvent illégaux et un comportement des agents fréquemment hostiles. Nos interventions concernant le rappel de la loi et les fréquentes décisions judiciaires restent trop souvent sans effet. Il en est de même de toute proposition de rencontre avec les directions locales et régionales de cette entreprise délégataire d'un service public. Nous vous demandons donc de bien vouloir intervenir auprès des responsables de cette entreprise afin que cessent de tels incidents et que les agents d'ERDF soient invités à respecter les lois en vigueur.

Nous tenons à votre disposition tous les éléments concrets justifiant notre démarche et les textes de lois et décisions judiciaires afférentes.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet nos respectueuses salutations.

Le Président
Jean Paul KOPP